



## suppression droits CAF suite à changement de département

Par **vanesstro**, le **14/02/2019** à **18:56**

Bonjour, je viens d'être radiée de la CAF car je viens de changer de département. De ce fait on m'a supprimé tous mes droits. Je suis bénéficiaire de l'AAH et j'avais des allocations familiales car 2 enfants de 6 ans à charge.

Je n'ai donc plus de numéro d'allocataire et je vais payer le prix maximum pour la cantine, la garderie et l'accueil de loisirs, ne pouvant plus prouver de quotient familial.

Est-ce cette suppression des droits au motif d'un changement de département est "normale" ?

Par ailleurs, autre problème, j'avais des l'allocation de logement en tant que locataire et je viens de devenir propriétaire. Une personne de la CAF m'a dit au téléphone que les allocations pour les propriétaires n'existaient plus depuis le 1er février 2019.

Est-ce vrai ? J'ai lu des informations contradictoires sur internet.

D'avance merci si vous pouvez m'aider. Je suis dans une situation très urgente car je n'ai plus aucune ressources désormais (sans emploi), et pour combien de temps (?).

Cordialement.